



D.2018.05.30.6.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 30 Mai 2018

6 - PROJETS TERRITORIALISES**6.5 – Doublement Capacité Ligne A – Garage Atelier de Basso Cambo – Lot n°9 Machine à laver –
Autorisation de signer le marché avec l'entreprise NEU**

L'an deux mille dix-huit, le trente mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X	X (M. Lattes à/c du point 6)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité de la Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité de la Ligne A.

Par délibération n° 2015.12.09.8.1 du 09 décembre 2015, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires au garage atelier de Basso Cambo du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long avec le groupement OTCE Midi-Pyrénées/LCR Architecture/Socotec Consulting.

Par délibération D.2016.10.19.6.9 du 19 octobre 2016, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet concernant les aménagements nécessaires garage atelier de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et arrêté le coût prévisionnel définitif des travaux à un montant de 3 140 000 € HT.

Le programme prévoit :

- l'agrandissement du bâtiment du garage pour accueillir les 2 nouvelles voies de remisage requises pour l'exploitation à 52 m de la ligne A,
- l'adaptation des quais existants du garage avec la mise en place de garde-corps adaptés à la mixité 26 m / 52 m,
- la création de locaux techniques pour les nouveaux équipements système,
- l'adaptation de la machine à laver de manière à rendre possible le lavage en automatique des rames de 52m sans scindage préalable,
- l'équipement complémentaire en lignes de vérins de la voie d'atelier VA8 pour permettre de soulever soit des éléments de 52 m, soit séparément des éléments de 26 m,
- la mise en place d'un pont roulant sur la voie VA7,
- l'adaptation du quai de la voie LV8 à l'entrée de l'atelier pour un fonctionnement avec des rames de 52 m,
- l'adaptation des quais de la voie d'essai et PKM pour un fonctionnement avec des rames de 52 m.

Le présent marché concerne les travaux de « Machine à laver ». Il s'agit de venir remplacer la machine actuelle à laver les rames de métro par une nouvelle permettant le lavage de rames en 52m

La durée prévisionnelle du marché est de 10 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 67 et 68 du décret n°2016-360 en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 14 mars 2018 aux publications du BOAMP, du JOUE et publié sur le site de Tisseo.fr.

2 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 23 avril 2018.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20180601-20180530-6-5D- DE Date de télétransmission : 01/06/2018 Date de réception préfecture : 01/06/2018
--

Le 22 mai 2018, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités s'est réunie et a agréé les candidatures des entreprises suivantes :

- Entreprise NEU
- Entreprise LAVAGGI

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 22 mai 2018, attribué le marché à l'entreprise NEU pour un montant de 257.000,00 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2018 13429 M avec l'entreprise NEU.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

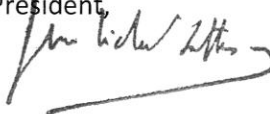
ARTICLE 1 : **AUTORISE** la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise NEU, le marché n° 52M 2018 13429 M concernant – Lot n°9 « Machine à laver » relatif à la réalisation des aménagements du garage atelier de Basso Cambo, de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres pour un montant de 257.000,00 € HT.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES